

Les précipitations cumulées de ces derniers jours ont permis de retrouver un niveau hydrologique satisfaisant dans le ruisseau le Rieuvergnet.

**A compter de ce jour, 9 octobre 2026, et après analyse en laboratoire,
l'eau distribuée au robinet est à nouveau autorisée pour la
consommation humaine.**

Les mesures de limitations des usages de l'eau sur la commune, au niveau de crise depuis le 14 juillet 2026, sont levées et désormais régies par l'arrêté préfectoral en vigueur, au niveau **alerte renforcée**, moins restrictif. Nous vous invitons à respecter ces mesures avant un retour à la normale et pérenne des débits de nos cours d'eau.

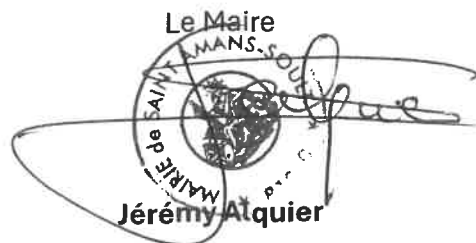
Nous vous remercions pour votre compréhension de la situation de ces dernières semaines.



Le Président du SIVAT



Bernard Escudier



Jérémie Alquier